

Compte-rendu du CEVU du 22 juin 2012

Présents ou représentés :

Collège A :

Mme Hélène Eyrolle (jusqu'à 9h 20, procuration à Mme Anne Rohr jusqu'à 11h 30), Mme Karine Duvignau, M. Jacques Lajarrige (procuration à Mme Karine Duvignau), M. Philippe Birgy (jusqu'à 12h 50), Mme Christine Mias (procuration à Mme Myriam de Leonardis), Mme Myriam de Leonardis, M. Jean-Christophe Goddard (jusqu'à 12h 05, procuration à Mme Anne Egéa), M. Philippe Canguilhem (jusqu'à 12h 05, procuration à M. Sébastien Rayssac).

Collège B :

M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps (procuration à Mme Françoise Duprat), M. Christian Valade, Mme Anne Rohr, M. François Grèzes-Rueff (procuration à Mme Anne Rohr), M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Egéa, M. Enrique Fraga (procuration à M. Philippe Birgy jusqu'à 12h 50).

Collège IATOS :

Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier, Mme Françoise DUPRAT, Mme Sophie Gosselin (procuration à Mme Karine Duvignau).

Collège Étudiants :

M. Steeve Charles, Mme Justine Boix (procuration à M. Steeve Charles de 9h 30 à 12h 15), Mme Mélodie Tyler (procuration à Mme Émilie Enocq), M. Karim Brahimi, M. Robin Cantaloube (procuration à M. Karim Brahimi), Mme Virginie Loubie (procuration à M. Steeve Charles), Mme Émilie Enocq, M. Matthieu Terrier (procuration à Mme Élise Marty jusqu'à 11h 10), Mme Élise Marty (jusqu'à 11h 10), M. Adrien Ghastine, M. Marc Wroblewski.

Collège : Personnalités extérieures :

M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Mme Françoise Duprat), M. Michel Montagne (procuration à M. Patrice Bouyssières).

Invités :

M. Jean-Michel Minovez, Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, Mme Céline Vagner, M. Laurent Matuszewski, Mme Véronique Fontanilles, Mme Anne Hébraud, Mme Ingrid Charles, Mme Chantal Dallet, Mme Laurence Redon, Mme Mélanie Le Bihan.

Excusés : M. Cozic, Mme Dominique Rouaix-Cettolo, Mme Louise Debaecker, M. Bru, M. Pierre-Yves Pellefigue, M. Martin Malvy.

Attachée de direction : Mme Valérie SANCHOU

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ESTRADE

Patrice Bouyssières, VP CEVU UTM

Prise de notes : Valérie Sanchou

Présentation de deux points par Jean-Michel Minovez

Présentation de l'évolution de l>IDEX

Pour une continuation du travail de révision du projet IDEX-Uniti, à la suite du Congrès de l'université du 22 mai, la démarche suivante est proposée :

Une discussion dans les Conseils de l'université précédant le CA du 10 juillet, donc durant le CEVU du 6 juillet.

Si possible la banalisation de temps collectifs, fin août début septembre, sur cette thématique, puis un retour des synthèses des travaux dans les conseils à nouveau avant le 15 septembre, pour une version d'étape.

Avis du CEVU sur les Vice-présidences Déléguées par le Président de l'UTM.

Les Vice-présidents Délégués seront nommés par le Président sur proposition du CA, après consultation des Conseils. Dans ce cadre, chaque Conseil doit pouvoir se prononcer sur la proposition présentée.

La Présidence ne propose pas de création, mais la modification des périmètres d'activité et de réflexion des Vice-présidences.

Formation orientation, insertion : il est proposé que la fonction de Rapporteur soit intégrée dans celle de Vice présidence Déléguée. Cela permettrait de supprimer la hiérarchie qui existait entre Rapporteur et Vice-président Délégué.

Le périmètre de la commission ne change pas.

Moyens et prospective : la précédente commission des Moyens était mobilisée sur le budget de l'année en cours. Il faut penser au-delà, en pluriannuel, ne serait-ce qu'à l'échelle d'un contrat d'établissement.

Il faut introduire du prévisionnel en matière budgétaire, prévoir un développement de l'université sur du moyen et long terme afin de nourrir le prochain projet d'établissement.

Patrimoine immobilier : cette Vice-présidence existe depuis 2004. Sa dénomination est modifiée (« immobilier ») afin de recouvrir un domaine reconnu au niveau du ministère (par opposition à la dénomination « patrimoine universitaire »).

Cette Vice-présidence est très importante dans le cadre de notre reconstruction. La 2^{ème} phase se termine (livraison de la 2^{ème} partie du bâtiment de Langues, début de la reconstruction de l'UFR de Psychologie). La 3^{ème} tranche est prévue début 2013, elle représente 175 millions d'euros.

Relations Internationales et européennes : la prise en compte de la dimension internationale existait déjà, mais il est important de reconnaître la spécificité des relations européennes. Il est important pour l'Université de se situer par rapport à ces deux aspects.

En effet, la question européenne doit être renforcée. Il faut nouer des relations toujours plus fortes avec les autres pays mais en particulier au sein de l'Europe.

Systèmes d'Information et usage du numérique : cette Vice-présidence s'articule autour deux axes très forts : l'architecture du système d'information, sa sécurisation, la manière de traiter l'information en termes d'architecture ; mais aussi, « comment utiliser TICE en matière de formation universitaire ? ». Le périmètre ne change pas, mais il y a une affirmation forte des dimensions « enseignement/accompagnement/apprentissage ».

Valorisation et diffusion des savoirs : cette Vice-présidence existait, mais elle était réduite à la valorisation, la diffusion des savoirs étant assurée par un Rapporteur. Il s'agit de rapprocher les deux fonctions, sans considérer pour autant que ce sont deux objets équivalents. Un référent spécifique à la diffusion des savoirs sera proposé.

Vie universitaire et Culture : cette Vice-présidence regroupe les questions de vie universitaire et de culture. La dénomination « vie universitaire » est préférée à celle de « vie étudiante » qui a quelque chose de paternaliste, voire de « maternaliste ». Il faut réfléchir à la vie universitaire de manière plus générale.

La vie étudiante, sera réfléchié dans le cadre qui se construira autour de la Vice-présidence Étudiante. Les étudiants doivent y prendre une part prépondérante. Reste la question : « quels moyens pour que se développe une autonomie estudiantine dans la manière de penser la vie étudiante ? ».

« Culture » fait partie de la « vie universitaire », mais pas seulement. C'est pour cette raison que l'on maintient les deux dénominations : « vie universitaire » ET « culture ». Le périmètre de la commission sera variable, en fonctions des thèmes abordés.

Sept Vice-présidences Déléguées (VPD) à l'UTM, c'est moins que lors de la dernière mandature. C'est un moyen de s'assurer une efficacité de l'exécutif. Réduire le nombre de personnes ne veut pas dire réduire le nombre de dossiers correctement traités.

Débat.

- *Le Vice-président étudiant (VPE) participe-t-il au bureau de l'université ?* Selon les statuts, le VPE participe au bureau chaque fois qu'une question liée à la vie étudiante est abordée.

- *Relations internationales : il est important de faire la distinction entre international et Europe. Que deviendra la cellule d'ingénierie de projets européens ? Maintien de cette cellule isolée, ou intégration au service RI ?*

Pour la lisibilité des actions de l'UTM dans ce cadre : maintien des cellules comme celles-ci. Un concours d'ingénieur d'études est ouvert pour assurer sa pérennité. Pour la structuration, le travail sur les organigrammes se fera plus tard.

À ce jour, il n'y a pas de Directeur Général des Services. Il sera nommé d'ici l'été.

Pour ce type de fonctions « d'aide à la décision », nous avons décidé de ne pas développer de vision toute faite et de nous appuyer sur une analyse des besoins au cas par cas. L'aide à la décision est une construction organisationnelle pour venir en appui de projets qui représentent eux-mêmes une construction politique basée sur des principes (et valeurs) clairs à opérationnaliser.

Mais cette construction de cellules d'aide à la décision sera peu aisée dans un contexte où, suivant les modes de calculs d'attribution des moyens actuels des anciens ministères, l'UTM serait sur-dotée de 5 800 000 €, et de 366 postes ! On nous a déjà retiré 1 400 000 € ! Il faudra donc définir soigneusement nos priorités politiques.

- *Moyens et prospective : quel périmètre d'études ? Avec les moyens humains et masse salariale ?*

Dans le cadre des RCE, la gestion des ressources humaines sera très associée à cette commission.

- *Définition des périmètres. 7 VPD au lieu de 10 précédemment, des documents préciseront-ils le périmètre de chacune des missions ?*

Oui : la rédaction de lettres de missions, est une de nos priorités, en particulier à propos de ce qui n'existait pas jusque-là. Il y a un besoin, maintenant, de mettre en place l'exécutif. En septembre, il s'agira de poursuivre et de relancer le travail sur le législatif (composition des commissions).

Des délibérations des Conseils viendront fixer ces périmètres de fonctionnement.

- *Usage du numérique : côté formation, enseignement, accompagnement, apprentissage, la pertinence de cette VPD est reconnue et importante, mais du côté administratif, il y a, pour le moment, beaucoup de dysfonctionnements.*

Qu'en sera-t-il d'un regard transversal sur le développement durable, y compris dans le domaine informatique ?

Une ligne de conduite doit être imposée de manière transversale aux différentes commissions. La VPD Éco Campus n'est pas reconduite. Un Chargé de Mission « développement durable » sera nommé, et sera membre de toutes les commissions.

- *Vie universitaire et Culture.* Regrouper vie universitaire et culture est une association qui peut affaiblir la culture pour des institutions extérieures à l'UTM. La culture est centrale pour l'UTM : en termes de levier d'actions de formation, en termes de recherche et aussi d'international.

Quelle orientation pour la culture ?

Cette discussion a déjà eu lieu et aura encore des développements. L'ambition pour ce développement de la culture à l'Université et de notre participation à la culture hors de l'université, nous la partageons. Maintenant, nous passons à l'action. La culture doit être un levier fort.

Votes sur les Vice Présidences Déléguées

Formation orientation, insertion. 33 votants, pour unanimité.

Moyens et prospective. 33 votants, 4 NPPV, 29 pour.

Patrimoine immobilier. 33 votants, 1 NPPV, 32 pour.

Relations Internationales et européennes. 33 votants, 3 NPPV, 30 pour.
Systèmes d'Information et usage du numérique. 33 votants, 4 NPPV, 29 pour.
Valorisation et diffusion des savoirs. 33 votants, 1 NPPV, 4 abstentions, 28 pour.
Vie universitaire et culture. 33 votants, 4 NPPV, 4 contre, 25 pour.

Vie étudiante

Élection à la Vice-présidence Étudiante

2 candidatures : Justine Boix et Marc Wroblewski

Justine Boix, élue UNEF, militante depuis 2 ans, présente sa profession de foi : pour elle, le VPE doit avoir un rôle important de relais entre étudiants et administration, à l'écoute des deux, pour l'amélioration de la Vie Étudiante. La VPE portera la voix de tous les étudiants.

Thèmes abordés lors cette présentation :

- PRES et Idex sont des sujets importants, mais également des sujets délicats qui toucheront tous les étudiants.
- La lutte contre l'échec à l'université est une priorité.
- Le sort des étudiants qui se salarient est préoccupant, et il y a une nécessaire amélioration de leur quotidien.
- Celui des étudiants étrangers est tout aussi préoccupant, et il faut développer au contraire l'idée de la nécessaire promotion de ces étudiants.
- Enfin Justine Boix se voudra attentive et à l'écoute des problématiques étudiantes et des administrations.

Questions post-profession de foi

- *Positionnement sur l'IDEX ? Refus ou pas ?*

Refus du grand établissement en son état actuel de fonctionnement et de projet. Son statut juridique pose en particulier problème.

- *Comment travailler avec les associations étudiantes ?*

Trouver des ententes, et travailler avec les associations pour le bien des étudiants : organiser une commissions des associations pour trouver des solutions aux problèmes récurrents ou ponctuels.

Marc Wroblewski, est élu CEVU de la liste « Pour une université dynamique à l'écoute des usagers étudiants » et présente sa profession de foi : élu également aux Conseils du département de sociologie et de l'UFR SES. Il porte une candidature à titre individuel, et veut rester dans une certaine simplicité.

Thèmes abordés lors de cette présentation :

La défense des primo arrivants, et le renforcement de l'accueil.

Il ne connaît pas l'Idex, et n'est pas armé pour ce dossier qu'il préfère laisser aux spécialistes.

Il veut favoriser et fluidifier les échanges au sein de l'université qui connaît de lourds problèmes de communication.

Il sera attentif au statut de l'étudiant salarié.

Il connaît bien la vie associative et sportive. Il trouve que 1200 licenciés sportifs à l'UTM, c'est trop peu.

Questions post-profession de foi

- *Statut de l'étudiant handicapé ?* Marc Wroblewski est pour un vrai travail en faveur de l'aide aux handicapés. Développer la langue des signes.
- *Étudiants étrangers quelle position pour les étudiants qui ont des problèmes linguistiques ?*
Des choses sont à améliorer, Marc Wroblewski dit ne pas bien connaître le dossier.

Rappel des rôles et missions officiels du VPE

Sera élu-e par l'ensemble des membres du CEVU, pour 2 ans.

- Proposera des améliorations concernant formation et vie étudiante et universitaire.
- Participera aux politiques et aux actions d'information et communication, à la promotion de la vie citoyenne
 - Favorisera la participation des étudiants, associations et syndicats étudiants à la vie de l'établissement.

Attributions

- Membre du CEVU et des 2 commissions FOI et Vie Universitaire et Culture de l'UTM.
- Invité aux réunions des autres Conseils, destinataire des ordres du jour des autres conseils.
 - Entouré d'un bureau dans lequel les organisations étudiantes sont représentées.

Cadre de travail

- SED gratuit pour VPE
- Aménagement d'un emploi du temps
- Autorisation d'inscription en année dérogatoire
- Attribution d'une salle (ordi, téléphone, imprimante)

Vote.

1^{er} tour : 33 votants, 1 blanc, 13 Marc Wroblewski, 19 Justine Boix, pas de majorité absolue

2^{ème} tour : 33 votants, 1 blanc, 13 Marc Wroblewski, 19 Justine Boix, pas de majorité absolue

Candidatures soumises au comité de pilotage UE d'Ouverture Citoyenneté le 8 juin 2012 pour l'encadrement d'étudiants.

Association EIMA

Avis favorable, demande de précisions sur les contenus théoriques de l'UE. Demande aussi à ce que les encadrants participent à la formation des parrains.

Association AFEV

Avis favorable, demande de présentation des contenus théoriques et du bilan des activités de l'année dernière. Demande que plus d'enseignants soient proposés pour corriger les dossiers, et demande à ce que le chargé de mission Université Ouverte soit associé.

Foyer de langues étrangères.

Avis favorable, demande de plus de précisions des activités du poste d'animateur. (Animation vs permanence), le trésorier doit suivre une formation.

Vote.

33 votants. Unanimité.

Candidatures soumises au comité de pilotage pour l'occupation d'un local à la MIE le 21 juin 2012

Associations étudiantes. Renouvellement de la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local à la MIE.

APAREA (logée depuis 2010)
Périples (logée depuis 2010)
Psych'Osez (logée depuis 2010)
Répliques (logée depuis 2010)
Sèmelé (logée depuis 2010)
Serapion Mona Lisa (logée depuis 2011)
SIDRA (logée depuis 2010)
Toulouse-Bonn (logée depuis 2011)
Zic en Fac (logée depuis 2011)

Associations extérieures. Renouvellement de la mise à disposition, à titre gratuit, d'un local à la MIE.

AFEV (logée depuis 2011)
Animafac (logée depuis 2011)

Associations étudiantes. Demande de mise à disposition, à titre gratuit, d'un local à la MIE.

ACT (1ère demande)
Mélété (1ère demande)
Universcènes (1ère demande)

Vote.

33 votants. Unanimité.

Vie universitaire

Désignation de 2 élu-es du CEVU au SCASC

Le SCASC se réunit 3 à 4 fois dans l'année. Prochain Conseil : le 28 juin 2012 de 14h 00 à 16h 00, salle du Conseil.

2 candidatures :

Karine Duvignau, élue sur la liste « Avancer et construire ensemble avec Pierre-Yves Boisseau ».
Présentement élue au SCASC sur la liste « Rassemblement des énergies pour le SCASC »,

scrutin du 17 juin 2010, Karine est intéressée par les actions du service qu'elle trouve importantes pour la vie universitaire.

Michel Chandelier, élu de la liste « Donnons du sens à l'UTM » présentée par le SNASUB-FSU, scrutin du 27 mars 2012, se propose car les missions du SCASC sont liées à ses activités professionnelles. Il désire travailler à un rapprochement entre CIAM et SCASC, à un meilleur partage des informations, et c'est une collaboration souhaitée de puis longtemps.

Vote.

33 votants. Unanimité.

Études et formations

Formations, information diverses.

Visites du VP CEVU aux services et composantes.

La formation continue.

Service en attente de nos réflexions. Il nous faut préciser les termes, la connaître mieux.

Nous ferons un point d'information sur la formation continue universitaire. Beaucoup ne la connaissent pas et son fonctionnement est différent de celui de la formation universitaire initiale.

Elle ne traite pas des mêmes publics qui n'ont pas le même statut que les étudiants des formations universitaires initiales. En effet, les étudiants sous statut formation continue sont subventionnés par des Congés Individuels, des Plans de Formation, des contrats de professionnalisation, et par des fonds en partie gérés par des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (qui prélèvent les taxes de formation auprès des entreprises). Ils sont aussi subventionnés par des fonds du Conseil Régional. L'Etat ne donne aucune subvention pour les étudiants de formation continue.

Les formations universitaires continues, du moins celles qui reçoivent ce public d'étudiants en majorité obéissent à des contraintes et s'appuient sur des ressources qu'il faut apprendre à mieux connaître et qui nécessitent une « ingénierie » de formation spécifique. Cette ingénierie de formation est riche et ancienne déjà et l'UTM a tout à gagner à la connaître.

En retour, confondre formation initiale et formation continue, porte tort à l'UTM dans son ensemble.

Notre université est très attendue dans le domaine de la formation continue et, quel que soit l'UFR ou la discipline, nos projets dans le développement de formations continues auront du succès. C'est également, et à l'inverse de ce que pensent certains collègues, une façon de mieux adosser nos formations à la recherche, car les étudiants sous statuts formation continue peuvent choisir l'organisme de formation où ils veulent étudier, et ils choisissent l'université pour accéder à la formation à la recherche et par la recherche !

Par contre, les collègues Biatoss de la formation continue ont des inquiétudes quant à leurs propres contrats de travail. Il s'agit souvent de contrats gagés... Quels sont les projets de notre université pour la formation continue ?

Conseil d'UFR de psychologie.

La sonnette d'alarme est tirée dans cette UFR, dans lequel règne un état général de souffrance au travail.

En quoi cela relève-t-il du CEVU ? Il ne s'agit pas seulement de questions techniques, politiques, organisationnelles. Dans cette UFR, tous les conseillers d'UFR sont d'accord pour dire que le phénomène de lassitude est lié au sous-encadrement enseignant et administratif. C'est une situation récurrente et connue depuis longtemps maintenant, un redéploiement administratif est nécessaire, puisque nous devons travailler à « moyens constants ».

Projet Alternance deuxième année DUT Réseaux et Télécommunication – IUT Blagnac

Le DUT Réseaux et Télécommunication est un diplôme qui existe déjà et fonctionne. La demande concerne le fait d'ouvrir ce DUT à l'alternance, en proposant pour commencer 6 étudiants en alternance, pour la 2^{ème} année du diplôme.

Discussion

- L'initiative est saluée. L'alternance permet à la fois de faciliter l'insertion professionnelle, mais elle permet également à l'étudiant de poursuivre ses études en étant salarié.
- Cette question d'alternance permet de rebondir sur un problème dans la formation des enseignants : dans le cadre des formations en alternance, l'étudiant en entreprise n'est normalement pas en responsabilité. Or, dans la formation des maîtres, il est prévu que les enseignants soient placés en responsabilité. L'IUFM doit travailler à une solution qui permettra d'éviter la mise en œuvre de ce projet tel quel.

Vote.

33 votants. 2 abstentions, 31 pour.

Labellisation TICE Qual : Point sur les principes

Présentation et échange sur les principes. 3 regards, enseignant, apprenant et université (cf. ppt). Le vote en CEVU aura lieu le 6 juillet, il s'agit ici d'une présentation permettant aux conseillers de se familiariser avec le thème.

Discussion

- La labellisation est proposée tout d'abord pour les UE du SED. Le financement sera également assuré par le SED. Il est possible d'imaginer également que la labellisation proposée aux UE non SED permette de préparer un passage au SED.
- La labellisation concerne la plus-value de l'utilisation des TICE dans l'apprentissage. Il faudrait donc, dans l'expérimentation, comparer un groupe SED « normal », SED avec dispositif, non SED.
- Ce projet pourra être rapproché du projet IDEFI et proposer des UE pilotes.
- Un parallèle est également proposé avec l'adaptation d'un C2I2E adapté à l'enseignement supérieur.

- Il est cependant rappelé que le rapport au cours-papier et à la BU est important dans le rapport des étudiants à leurs formations. Le mythe du « tout numérique » est dépassé, et il conviendra de revenir sur le discours habituel du « développement des TICE ».
- Cette labellisation pourrait participer à une politique de développement du SED, même s'il ne faut pas confondre TICE et enseignement à distance.
- Par ailleurs, au travers des TICE, c'est également une occasion d'aborder la question de l'amélioration des dispositifs d'aide à l'apprentissage universitaire.
- On parle de la génération Y, mais il faut penser « diversité des publics », et penser que les étudiants issus de génération précédentes ne sont pas forcément à l'aise avec les technologies, et qu'il faut également leur proposer des supports adaptés.
 - Une présentation approfondie du SED pourra être proposée lors d'un prochain CEVU.

Procédure de validation des mobilités internationales : étudiants en échange

Mélanie le Bihan, présente le texte proposé au vote.

Reconnaître et valider la mobilité étudiante de manière globale (30 ou 60 ECTS) avec attribution d'une note moyenne. La situation actuelle ne rend pas compte de la réalité des parcours étudiants à l'étranger, et tente de faire des équivalences terme à terme, ce qui n'a pas forcément de sens.

Le parcours à l'étranger sera décrit via le supplément au diplôme.

Le contrat d'études/ plan de formation est signé au départ entre le coordinateur RI, avec possibilité de modifications à l'arrivée à l'étranger. L'inscription pédagogique se fait au retour.

Discussion

- Concernant la validation globale, il faut garder en tête la valorisation ultérieure, et veiller à ne pas créer d'injustices. L'information avant le départ est primordiale.
- Le cas particulier des mémoires de M2 est également pris en compte dans les dispositifs.

Vote.

31 votants. Unanimité.

Délégation de signature pour les conventions de stages conseillés

Rappel de la note de cadrage : au-delà des stages obligatoires, il est possible de faire des stages conseillés (réorientation, insertion pro ou césure). Les composantes renvoient de plus en plus les étudiants vers la DOSI, qui n'a pas délégation de signature.

La demande est que la DOSI puisse signer les stages de réorientation et d'insertion professionnelle pour les stages conseillés. La composante concernée sera informée de chaque convention signée par la DOSI pour ses étudiants. Le stage se fera également dans un secteur autre que celui des études.

Discussion

D'autres problèmes se posent quant aux stages qu'il faudra également aborder et régler :

- Les stages post master qui dépassent la date du 1er octobre : quelle solution proposer aux étudiants : un DU ? La couverture « sécu » jusqu'au 30 décembre sous réserve que la moitié du stage ait été effectuée avant le 1^{er} octobre ?

- Le cas du stage de césure devra également être étudié.
- les stages en école passent obligatoirement par le rectorat et l'IUFM.

Vote.

32 votants. Unanimité.

Questions diverses

- Cérémonie de remise de diplômes de l'UFR SES.

Il est important que les étudiants qui quittent l'université se voient proposer, par l'UTM, une cérémonie d'accompagnement à leur départ (rituel de départ).

Les critiques faites à l'UFR SES l'an dernier concernaient sa forme. Un cocktail pourrait être organisé au CROUS, avec remise d'un objet artistique souvenir, créé en série par les étudiants qui œuvrent dans la Fabrique.

La cérémonie de SES aurait lieu le 16 ou 23 novembre, l'UFR demande l'approbation du CEVU pour l'organisation de cette cérémonie.

Discussion

- Cette cérémonie est aussi l'occasion d'inviter des tuteurs en entreprise, de faire preuve d'esprit créatif et de trouver une manière de valoriser le Mirail.
- Le CEVU encourage les autres composantes à profiter de l'expérience de SES et de proposer eux aussi une cérémonie de départ des diplômés.
- Une attention particulière devra être portée à la communication portée faite autour de la cérémonie (ex diplôme de Master, pas de M2, ni pro, ni recherche puisque les M sont indifférenciés), ainsi qu'aux publicités qui accompagneront la manifestation (associées à l'université), des partenaires peuvent être trouvés qui ne dénaturent pas l'idée du service public...

Vote.

21 votants. 1 NPPV, 20 pour.

Autre informations :

- Le CNESER s'est réuni pour les habilitations hors vagues, les 3 licences professionnelles proposées par l'UTM ont été habilitées avec recommandations.
- Gilles Raby, responsable du comité de suivi de la licence, a remis au ministère le 13 juin la version définitive du référentiel.
- Informations prochaines sur lire en réseau et sur le projet régional 'Apprentissage' qui concerne surtout les IUT, et le département Maths/Info.